



# La Voix Romande

Fédération des sociétés romandes  
de la ville de Bienne et environs

Compte de chèques postaux 25-2229-0  
Case postale 739 – 2501 Bienne  
Roland Probst, président  
Chemin Mettlen 52, 2504 Bienne  
☎ 032 341 60 48

Monsieur  
Serge Bernasconi  
Längacker 18  
2560 Nidau

Bienne, le 28 mars 2014

Monsieur le président d'honneur,

Au lieu de t'excuser pour des paroles inadmissibles (qui pourraient avoir un peu dépassé mes pensées...) ce qui est faux, puisque tu as écrit ces mots à tête reposée à la maison et les as lu lors du comité, il est tout aussi évident qu'une petite lettre d'excuse, aurait eu le don de calmer l'esprit malsain régnant entre nous.

Par ailleurs dans ton dernier courrier non daté, tes sous-entendus, je cite: peu goûtés par certains membres du comité et l'inaction de celui-ci, ce qui équivaut à des reproches vis-à-vis des membres du comité et de son travail, suivit d'un exemple de pays de l'Est consistant à éliminer ou écarter les individus gênants, n'a particulièrement pas eu le don de rehausser ta popularité auprès des membres du comité.

Il est évident que d'après les statuts article 3.3.1, les membres d'honneur ont le droit d'assister aux assemblées et séances de comité **avec voix consultative**.

De ce fait nous continuerons à t'inviter à nos séances du comité, à titre consultatif, pour autant de ne plus vouloir faire adopter tes idées par de longues tirades dont nous n'avons que faire.

Il est impératif que tu saches que le comité, nommé par l'assemblée générale, a le devoir de prendre les décisions concernant la bonne marche de la Fédération, en décidant et votant lui-même sans avoir recours à des personnes hors comité car encore une fois le président d'honneur n'a qu'une voix consultative.

Il est mentionné dans ta lettre, que tu retournes la lettre du comité afin que chacun puisse en prendre connaissance, pour ta gouverne, sache que tous les membres du comité ont été consultés verbalement au préalable. Pour cette raison et afin de dissiper tous malentendus, cette lettre est co-signée par tous les membres du comité de la Voix Romande.

Il est navrant d'en arriver à ce point avec une personnalité qui a beaucoup apporté à La Voix Romande, nous te présentons nos salutations distinguées.

LA VOIX ROMANDE  
Le comité